



Association loi 1901 affiliée à la FFEPGV  
Agrément Jeunesse et Sports n° 78S311

Plaisir, le 31 août 2020

**OBJET** : Conditions paiement cotisation 20/21

Chères adhérentes, chers adhérents,

Compte tenu du contexte sanitaire instable, nous avons décidé d'aménager exceptionnellement nos conditions de paiement de la cotisation 2020/2021 comme suit :

- 3 chèques seront demandés lors de votre inscription ce qui correspond à un découpage de la saison en 3 trimestres.
- Un 1<sup>er</sup> chèque pour la période du 14 septembre au 19 décembre 2020 ;
- Un 2<sup>ème</sup> chèque pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021
- Le 3<sup>ème</sup> chèque pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 3 juillet 2021.

Aucun chèque ne sera encaissé tant que les activités du trimestre concerné n'auront pas débuté. Cette mesure est destinée à vous protéger en cas de suspension des activités.

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver prochainement parmi nos adhérents, recevez chères adhérentes, chers adhérents nos salutations sportives.

La Présidente,  
Marie-Claude GIRY



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE PLAISIR  
Siège social - Mairie de PLAISIR

Adresse Postale 6 bis avenue GEESTHACHT 78370 PLAISIR

Site Internet : <http://gvplaisir.com> / Courriel : [gvplaisir78@gmail.com](mailto:gvplaisir78@gmail.com) / Tél 06 77 43 13 33